

Une naissance, un arbre

La ville de Chabeuil envisage pour toute nouvelle naissance d'enfant chabeuillois, dont les parents sont domiciliés à Chabeuil, **de planter un arbre qui sera parrainé par votre enfant.**

Pour les enfants nés en 2020/2021, nous invitons les parents à s'inscrire auprès de l'accueil de la mairie **avant le 01 octobre 2021.**

Date de la demande : _____

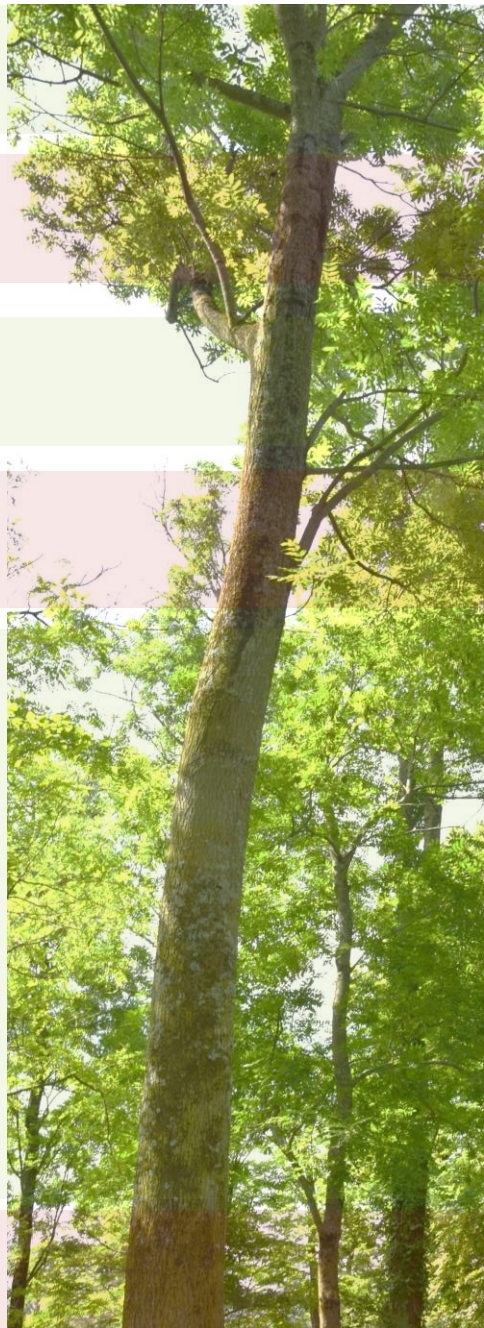
Nom et prénom de l'enfant : _____

Date de naissance de l'enfant : _____

Nom et prénom des parents : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____



Lieux de plantation souhaités :

(cochez au moins 3 lieux)

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mares de Bachassiers | <input type="checkbox"/> Parc Bénetière/Centre Culturel | <input type="checkbox"/> Avenue Louis Masson |
| <input type="checkbox"/> Les Bérards | <input type="checkbox"/> Stades | <input type="checkbox"/> Colline de la Gontarde |
| <input type="checkbox"/> Les Faucons | <input type="checkbox"/> Parlanges | <input type="checkbox"/> Autres lieux à préciser : |

Pièces justificatives à joindre à la demande :

- 1 extrait de l'acte de naissance ou copie du livret de famille,
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture gaz, électricité, loyer ou téléphone).

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la ville de Chabeuil. Vos données seront utilisées ou traitées que dans la mesure où cela est nécessaire pour la continuité des services. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder le temps nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi, à moins que vous exerciez votre droit de suppression ou si la durée de conservation doit être allongée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire. Pendant cette période, la ville de Chabeuil met tout en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 applicable dès le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données en cas de motifs légitimes. Si vous ne souhaitez plus recevoir les sollicitations de la ville vous avez la faculté de l'indiquer par mail : secretariat@mairie-chabeuil.fr. Pour toute information complémentaire ou réclamation vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou le délégué à la protection des données de la ville de Chabeuil à l'adresse suivante rgpd@numerian.fr.

Une naissance, un arbre

La ville de Chabeuil envisage pour toute nouvelle naissance d'enfant chabeuillois, dont les parents sont domiciliés à Chabeuil, **de planter un arbre qui sera parrainé par votre enfant.**

Pour les enfants nés en 2020/2021, nous invitons les parents à s'inscrire auprès de l'accueil de la mairie **avant le 01 octobre 2021.**

Date de la demande : _____

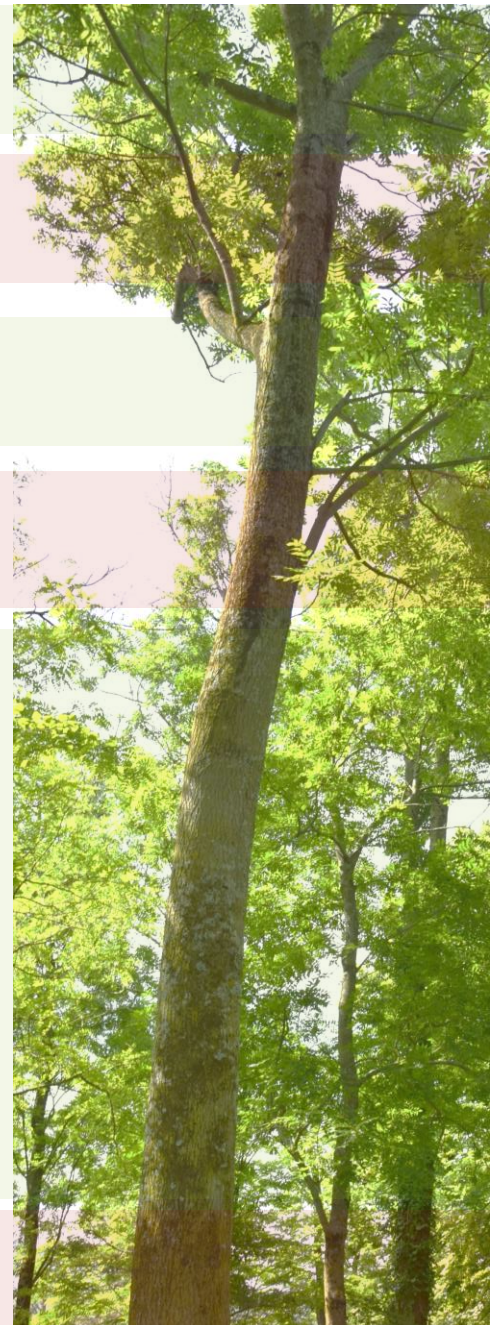
Nom et prénom de l'enfant : _____

Date de naissance de l'enfant : _____

Nom et prénom des parents : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____



Lieux de plantation souhaités :

(cochez au moins 3 lieux)

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mares de Bachassiers | <input type="checkbox"/> Parc Bénetière/Centre Culturel | <input type="checkbox"/> Avenue Louis Masson |
| <input type="checkbox"/> Les Bérards | <input type="checkbox"/> Stades | <input type="checkbox"/> Colline de la Gontarde |
| <input type="checkbox"/> Les Faucons | <input type="checkbox"/> Parlanges | <input type="checkbox"/> Autres lieux à préciser : |

Pièces justificatives à joindre à la demande :

- 1 extrait de l'acte de naissance ou copie du livret de famille,
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture gaz, électricité, loyer ou téléphone).

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la ville de Chabeuil. Vos données seront utilisées ou traitées que dans la mesure où cela est nécessaire pour la continuité des services. Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder le temps nécessaire à la réalisation de l'objectif poursuivi, à moins que vous exerciez votre droit de suppression ou si la durée de conservation doit être allongée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire. Pendant cette période, la ville de Chabeuil met tout en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 applicable dès le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données en cas de motifs légitimes. Si vous ne souhaitez plus recevoir les sollicitations de la ville vous avez la faculté de l'indiquer par mail : secretariat@mairie-chabeuil.fr. Pour toute information complémentaire ou réclamation vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou le délégué à la protection des données de la ville de Chabeuil à l'adresse suivante rgpd@numerian.fr.